



LA RESPONSABILITE SOCIALE DES ASSOCIATIONS CHEZ CARE FRANCE

Année 2020

Approuvé par le conseil d'administration du 24 juin 2021



PANORAMA DES AVANCÉES 2020

CARE France publie son sixième *Panorama des avancées en RSA* (responsabilité sociétale des associations). Cette publication est toujours pilote dans notre secteur.

Nous utilisons à dessein l'expression « panorama des avancées » plutôt que « rapport de développement durable ». Les capacités d'analyse de CARE France, association de taille moyenne, sont celles d'une PME : nous ne pouvons absolument pas produire un rapport de RSE comme le font les grandes organisations. Notre démarche vise à développer la fierté d'appartenance des salarié.e.s, des bénévoles, des donateurs et donatrices individuels et des membres du conseil d'administration.

Notre activité 2020 est décrite avec précision dans notre rapport annuel consultable en ligne. Les ressources ont été de 34 millions d'euros. La crise de la covid-19 a bien sûr été l'événement le plus significatif de l'année : notre mode opératoire a été bouleversé, nos collectes de fonds dans la rue limitées par le confinement et pour la première fois de notre histoire, nous n'avons pas pu envoyer de renforts auprès des équipes sur le terrain, épuisées par la charge de travail...

Malgré les obstacles, nous avons apporté une aide massive à des centaines de milliers de personnes, forts du soutien continu des donateurs privés et institutionnels.

Ce *Panorama* est disponible sur le site internet de l'association : www.carefrance.org. Toutes les remarques sont bienvenues et peuvent être adressées à CARE France à l'adresse info@carefrance.org. Nous vous remercions chaleureusement de l'intérêt que vous portez à nos actions.

Lorraine Donnedieu de Vabres - Tranié, présidente

et Philippe Lévêque, directeur général

Note 1 : nous vous invitons à lire ce panorama en complément des publications précédentes. Nous conservons la même architecture, celle du référentiel des *7 questions centrales de l'ISO 26000*¹. Les indicateurs de progrès vers les objectifs sont présentés en fin de document. La période analysée va de juillet 2019 à juin 2020, couvrant notre exercice fiscal 2020. Le périmètre est celui des activités menées par le siège parisien de l'association mais, par souci de transparence, ce périmètre est étendu à certaines activités de terrain lorsque les enjeux ou données sont jugés significatifs.

Note 2: nous tenons à préciser que ce panorama RSA est rédigé en interne par les équipes de CARE au mieux de leurs connaissances et en toute bonne foi. Il ne peut en aucun cas avoir valeur d'audit ni engager ses auteurs et le Conseil d'Administration.

¹ [/www.iso.org/fr/iso-26000-social-responsibility.html](http://www.iso.org/fr/iso-26000-social-responsibility.html)

Interview d'Alexandre Morel, directeur des Programmes, des Opérations et du Plaidoyer

“2020, année du Covid, a eu quatre types d'impact sur notre action :

- Sur les systèmes de santé bien sûr, mais aussi la capacité à opérer de notre secteur qui a prouvé son adaptabilité (continuer les programmes existants, initiatives de mutualisation, nouvelles actions dédiées COVID...)*
- L'accélération de tendances, notamment la localisation de l'aide ou la digitalisation – un mal pour un bien. En contexte d'épidémie, l'efficacité de la réponse est souvent liée à la proximité et à la confiance créée avec la population, prouvant la valeur d'organisations fortes et ancrées localement et la nécessité pour notre secteur d'évoluer vers des partenariats équilibrés.*
- Avec la seule première vague Covid, 150 millions de personnes sont tombées dans l'extrême pauvreté (en particulier dans les pays à revenus intermédiaires), doublé d'une croissance des inégalités et un affaiblissement de la résilience des populations.*
- Sur les droits avec un impact plus lourd pour les filles et les femmes, renforcé par un recentrage prévisible des pays les plus riches sur leurs propres défis et une montée des idées extrêmes.*

Mais n'oublions pas que les vagues Covid seront submergées par le tsunami climatique... Restons mobilisés, tous ensemble, face aux défis de l'avenir, pour les personnes vulnérables que nous servons.”

Libre parole du Comité Economique et Social (CSE)

“L'année 2020, marquée par la pandémie, a révélé la résilience des équipes CARE, en France et sur le terrain. Malgré le surcroît de travail et en dépit de multiples contraintes (télétravail subi, déplacements terrain impossibles, etc.), CARE France a enregistré de nombreux succès : obtention de projets et partenariats structurants, bons résultats des opérations de collecte de fonds, succès des actions de sensibilisation et de mobilisation du grand public, conclusions positives des audits témoignant de la bonne gestion administrative et financière de CARE France.

Le CSE a apprécié le dialogue franc et constructif avec la Direction, permettant tout au long de l'année de prendre en compte les préoccupations des salarié.e.s face à un contexte incertain et anxiogène et tenter d'y répondre. Les efforts entrepris pour maintenir le lien social, notamment les moments d'échange collectif, ont été bénéfiques. Le CSE attire toutefois l'attention de la Direction sur les risques à long terme des contraintes imposées par la Covid-19 : disparition des frontières entre vie privée et vie professionnelle, tensions liées au travail à distance, mal-être et détresse psychologique.

Le CSE salue l'adoption de la charte relative au télétravail, résultat d'un travail conjoint de tous les pôles CARE France, de la Direction et des RH. Entré en vigueur en décembre 2020, ce cadre harmonisé propose plusieurs formules pour répondre aux besoins des salarié.e.s.

Pour l'exercice fiscal 2021, le CSE contribuera au chantier sur le « package social » initié par les RH visant à cartographier les avantages proposés par nos pairs ONG à leurs employé.e.s et à faire évoluer ceux proposés aux salarié.e.s de CARE France.

Le CSE tient à remercier les salarié.e.s, la Direction et la Responsable RH pour la confiance qui lui est accordée et réitère son engagement à tout mettre en œuvre pour contribuer au bien-être de toutes et tous les collègues de CARE France.”

Table des matières

1. VISION, VALEURS, HISTOIRE	5
1.1 VALEURS.....	5
1.2 LA GOUVERNANCE DE CARE INTERNATIONAL	6
1.3 CARE FRANCE EN RÉSUMÉ.....	7
2. GOUVERNANCE, CARTOGRAPHIE DES RISQUES	7
2.1 LA GOUVERNANCE DE CARE FRANCE.....	7
2.2 LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES.....	8
2.3 PROJET ET AUDITS	8
3. LA LOYAUTÉ DES PRATIQUES	9
3.1 NOTRE ÉTHIQUE	9
3.2 TRANSPARENCE ET REDEVABILITÉ.....	9
3.3 PLACEMENTS FINANCIERS.....	10
4. GENRE, DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS, DROITS HUMAINS	11
4.1 APPROCHES ET OBJECTIFS	11
4.2 RECONNAISSANCE ET INCLUSION DES PARTIES PRENANTES DANS LES PROGRAMMES	12
4.3 LA DIMENSION GENRE DANS LES PROJETS.....	12
4.4 PROGRAMMES ET DROITS HUMAINS	13
5. LES RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL	14
5.1 LE PLAN D'ACTION GENRE.....	14
5.2 FORMATION ET RÉMUNÉRATIONS	15
5.3 CONDITIONS DE TRAVAIL.....	15
5.4 HARCELEMENT, ABUS SEXUELS	16
6. LES QUESTIONS RELATIVES AUX PARTIES PRENANTES EXTERNES	16
6.1 LES RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES	16
6.2 LES RELATIONS AVEC LES BAILLEURS INSTITUTIONNELS.....	17
6.3 LES RELATIONS AVEC LES DONATEURS ET DONATRICES	17
6.4 LES RELATIONS DE PROXIMITÉ DANS LE 19EME ARRONDISSEMENT	17
7. LES ACTIONS DE CARE FRANCE POUR L'ENVIRONNEMENT	18
7.1 UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE.....	18
7.2 UN MARQUEUR RÉSILIENCE POUR CHAQUE PROJET	18
7.3 LE PLAIDOYER CONTRE LES DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES	19
7.4 LE BILAN CARBONE DE CARE FRANCE	20
7.4.1 La consommation d'énergie	20
7.4.2 Le transport.....	21
7.4.3 Le taxe carbone interne.....	22
7.5 LE RECYCLAGE.....	22
7.6 ACHATS DURABLES	22
7.7 SENSIBILISATION DES ÉQUIPES.....	22
8. TABLEAU DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PROGRES	24

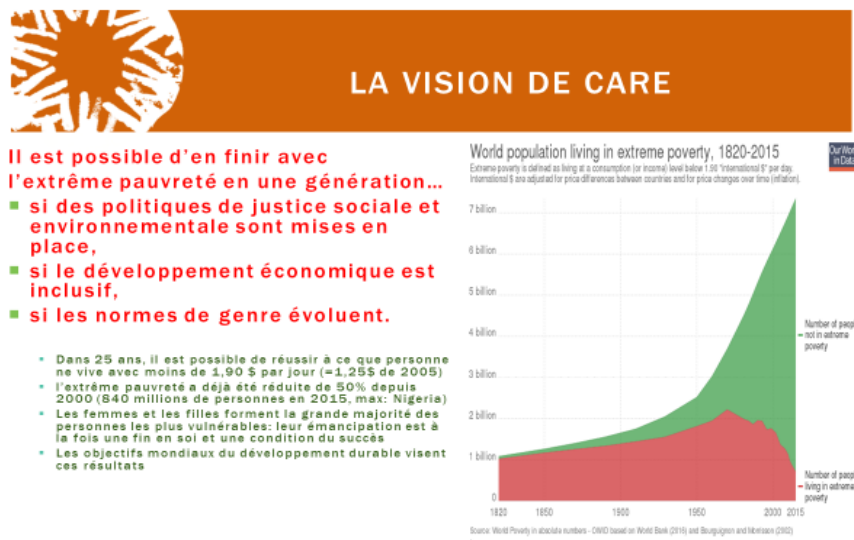
1. Vision, valeurs, histoire

1.1 VALEURS

Au sein du réseau CARE International, l'association CARE France lutte contre les causes structurelles de l'extrême pauvreté, du racisme et des exclusions de toute sorte, soutient le développement de solutions locales durables, promeut les actions de prévention et d'adaptation aux dérèglement climatiques et intervient dans les situations d'urgence.

En particulier, CARE France agit et plaide **en faveur des droits des femmes et de l'égalité des genres**, en étroite collaboration avec les autres membres du réseau.

CARE adhère pleinement aux Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 des Nations Unies.



CARE International, et donc CARE France, s'inscrivent dans cette perspective

2

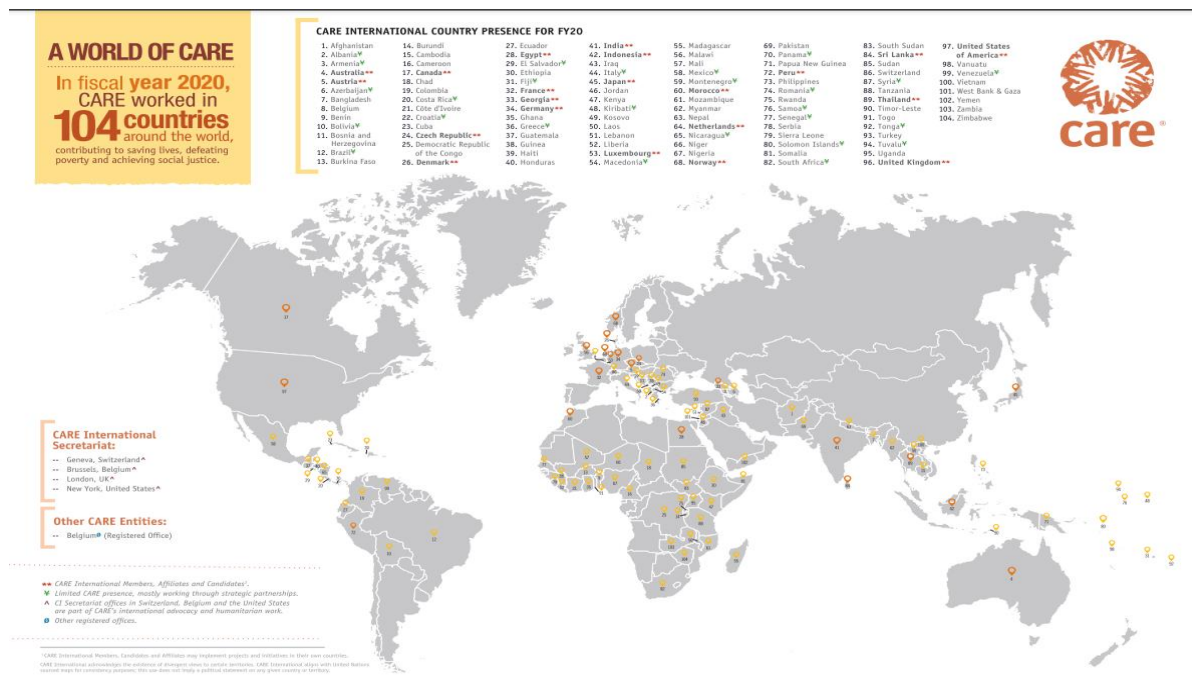


3

1.2 LA GOUVERNANCE DE CARE INTERNATIONAL

Fondé en 1945, CARE International est l'un des plus grands réseaux humanitaires mondiaux, apolitique et non confessionnel.

Le réseau CARE regroupe 21 membres, associations, fondations ou entreprises sociales indépendantes relevant du droit de leur pays d'établissement, qui travaillent ensemble pour mettre en œuvre chaque année plus de mille projets d'urgence et de développement dans une centaine de pays.



Organisations indépendantes, les membres ont le contrôle total de l'utilisation de leurs collectes de fonds et la responsabilité des projets mis en œuvre sur le terrain. Les projets des membres sont mis en œuvre par des bureaux-pays placés sous la responsabilité légale et managériale de l'un des membres.

Il n'y a pas de mise en commun des collectes de fonds ni des autres ressources financières, sauf pour le financement d'initiatives conjointes comme les activités du secrétariat international, ou le fonds d'urgence et l'équipe d'urgence communs à tous les membres (cf le rapport financier de CARE France pour les montants concernés, modestes en proportion des ressources de CARE France).

L'équipe du secrétariat général de CARE International est répartie à travers entre Genève, Londres, Bruxelles et d'autres pays. La gouvernance de CARE International est formée par l'assemblée générale des membres (*the Council*), généralement représentés par leur présidente ou président: en 2020, le réseau compte 13 membres venant des pays dits du *Global North* and 8 membres du *Global South*. Les membres du *Global South* seront majoritaires dans les années à venir, traduisant une évolution de la répartition du pouvoir au sein du réseau. Le *Council* nomme un conseil de surveillance (le *Supervisory Board*, composé de 7 personnalités qualifiées indépendantes, 4 femmes et 3 hommes, venant de tous les continents) pour apporter une vision stratégique indépendante des membres.

Depuis juin 2019, le *Supervisory Board* est présidé par Arielle de Rothschild, présidente d'honneur de CARE France. C'est la première fois dans l'histoire de CARE qu'un citoyen français est élu à la présidence du réseau international.

1.3 CARE FRANCE EN RÉSUMÉ

CARE France est une association loi 1901, fondée en 1983 et reconnue d'utilité publique :

- Ressources de l'exercice 2020 (juillet 2019 à juin 2020) : 36 millions d'euros ;
- Plus de 83 % des fonds affectés à la mission sociale ;
- Plus de 100 000 donateurs et adhérents actifs ;
- 65 salariés sous contrat CARE France, 263 salariés dans les bureaux de pays ;
- Une centaine de projets dans 30 pays ;
- CARE France assume la supervision des opérations de trois bureaux CARE au Cameroun, au Liban et à Madagascar.

2. Gouvernance, cartographie des risques

2.1 LA GOUVERNANCE DE CARE FRANCE

En 2020, le conseil d'administration comprenait 7 femmes et 5 hommes. Il s'est réuni 4 fois au cours de l'année fiscale 2020. Le CA de CARE France est présidé par Loraine Donnedieu de Vabres - Tranié. Le bureau du CA, constitué de 4 membres élus pour 2 ans, s'est réuni 5 fois en 2020, physiquement ou à distance.

Il n'y a aucun conflit de gouvernance à signaler.

Taux de participation aux réunions du CA	
2018	66%
2019	67%
2020	74%

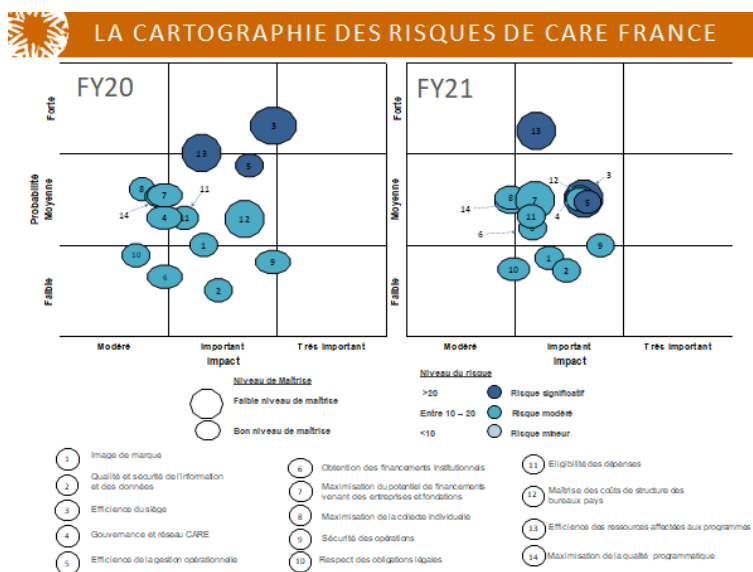
AXE DE PROGRES 1 : l'objectif de taux de participation est de 75%, mais il a été historiquement difficile à tenir avec un conseil dont les membres sont moins parisiens et plus internationaux. La pandémie a accéléré l'amélioration des connexions à distance favorisant ainsi la participation.

Taux de participation aux réunions du bureau	
2018	85%
2019	70%
2020	79%

2.2 LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES

Chaque année, le comité finances, audit et risques du conseil d'administration fait établir une cartographie des risques permettant d'identifier et hiérarchiser les risques qui pèsent sur CARE France – afin de mieux les gérer. Pour chaque risque majeur, un plan d'action est défini par chaque directeur et directrice en charge. La mise en œuvre du plan est présentée tous les ans au conseil d'administration.

Le tableau de synthèse montre que le niveau global des risques s'homogénéise avec une diminution du nombre des risques à impact et à probabilité forte. La pandémie a impacté certains risques et a également engendré de nouveaux risques.



AXE DE PROGRES 2 : les risques les plus significatifs devront être réduits et le degré de maîtrise augmenté. Il ne devrait y avoir aucun risque significatif (bleu foncé).

2.3 PROJETS ET AUDITS

Deux audits ont eu lieu au siège de CARE France :

-l'audit triennal Echo (direction en charge de l'aide humanitaire d'urgence de l'Union Européenne) qui a porté sur la qualité du contrôle interne du service d'audit, des procédures comptables et la gestion des partenaires sur quatre projets . Le résultat de cet audit fut très satisfaisant avec une qualité de contrôle interne jugé efficace par les auditeurs

-l'audit préalable au renouvellement de notre accord de partenariat avec Echo. Suite aux résultats de cet audit, Echo a renouvelé sa confiance en CARE France avec un nouvel accord de partenariat.

Le service audit a également participé à la préparation et au bon déroulé des audits externes des bureaux pays : 3 au Liban, 4 au Cameroun et 1 à Madagascar. Ces audits ont fait l'objet de recommandations. Des plans d'actions ont été mis en œuvre pour corriger les faiblesses identifiées.

Les activités du service ont été affectées par la pandémie qui n'a pas permis de déplacement sur les terrains de mission.

Les membres du réseau CARE se conforment aux règles en matière de lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent.

3. La loyauté des pratiques

3.1 NOTRE ÉTHIQUE

CARE France suit les principes éthiques définis par CARE International², le Code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les standards SPHERE³ ainsi que par d'autres codes de bonne conduite signés par le réseau.

Depuis 2009, CARE France est membre du Comité de la Charte du Don en Confiance⁴, organisme qui exerce depuis plus de 25 ans la mission de contrôle de l'appel à la générosité publique. Tous les ans, le représentant du Comité de la Charte assiste à une réunion du conseil d'administration et à l'assemblée générale où il peut s'adresser librement aux adhérents.

Une fois par an, la liste des principaux fournisseurs de l'association (représentant au moins 80 % des achats) est présentée au Conseil afin d'identifier tout élément susceptible de créer un conflit d'intérêt.

Il n'y a eu aucun possible conflit d'intérêt identifié cette année.

Les associations comme CARE France fonctionnent grâce à la générosité des citoyens/nes et de l'Etat via l'émission de reçus fiscaux : les instances du secteur, et CARE France aussi, préfèrent par conséquent que les administrateurs/trices français du CA de l'association soient résidents fiscaux en France.

La communication est également un secteur où les bonnes pratiques revêtent une importance capitale, notamment en ce qui concerne la levée de fonds. CARE International a mis au point des *guidelines* décrivant les règles et bonnes pratiques que CARE France s'est engagée à suivre.

3.2 TRANSPARENCE ET REDEVABILITÉ

Suivi des cas de fraude :

La politique anti-fraude commune à tout CARE International a été rappelée aux 3 bureaux pays lors de sessions de sensibilisation dédiées. Chaque nouvel employé est sensibilisé au principe de zéro tolérance de Care France. Des améliorations sont à noter quant à la sensibilisation systématique de tous les collaborateurs de Care France mais les efforts sont à poursuivre : d'une part sur la formation des points focaux identifiés dans chaque pays, d'autre part sur la vitesse de remontée des cas de fraude des bureaux pays vers CARE France et la qualité des informations remontées. Il apparaît que la *CARE line, plateforme d'alerte commune à l'ensemble du réseau CARE et accessible aux employés de CARE et à toutes ses parties prenantes* n'est utilisée que pour une minorité de cas.

Trois allégations ou cas de fraude ont été reportés en 2020 (contre 12 en 2019). Aucune fraude majeure n'est à signaler.

Mise en place d'indicateurs pour le plan stratégique à 2022 :

Un tableau de 20 indicateurs quantitatifs permet de suivre la réalisation du plan stratégique 2022 et a été validé par le Conseil d'Administration en juillet 2019.

² Principales politiques communes au réseau CARE international : *External feedback and complain policy, Gender policy, Policy framework for CI relations with military forces, Prevention of sexual exploitation & abuse policy, Public information disclosure policy* (accessibles sur internet).

<http://www.CARE-international.org/about-us/accountability.aspx>

³ www.sphereproject.org

⁴ www.comitecharte.org

Transparence sur l'impact des projets :

Les membres du réseau CARE International ont défini un cadre de redevabilité (*accountability framework*) commun :

https://www.careinternational.org/files/files/CARE's%20Accountability%20Framework_French%20Version.pdf

Le rapport d'impact global est consultable : <https://www.care-international.org/our-impact>

Collectes de fonds :

Les plaintes des donateurs sont traitées par le service marketing. La quasi-totalité des reproches portent sur les appels aux dons jugés trop nombreux : téléphone, courriers, courriels..., et aussi parfois sur le choix des causes soutenues par CARE : intervention auprès des migrants en Europe (cause peu populaire...), ou auprès des réfugiés de Venezuela (crise jugée trop politique)...

3.3 PLACEMENTS FINANCIERS

Une partie de la trésorerie de CARE France est placée sur un compte d'épargne ou en titres monétaires.

CARE France n'a aucun placement financier pour ses réserves.

Cette politique a été décidée en 2014 au vu de la très faible rémunération actuelle des placements de court ou moyen terme. Après négociation avec les banques, le trésorier de l'association a préféré obtenir une baisse importante des commissions prises par la banque sur le traitement des prélèvements automatiques mensuels, principales sources de rentrée de fonds privés de CARE France, plutôt qu'une rémunération minimale des placements.

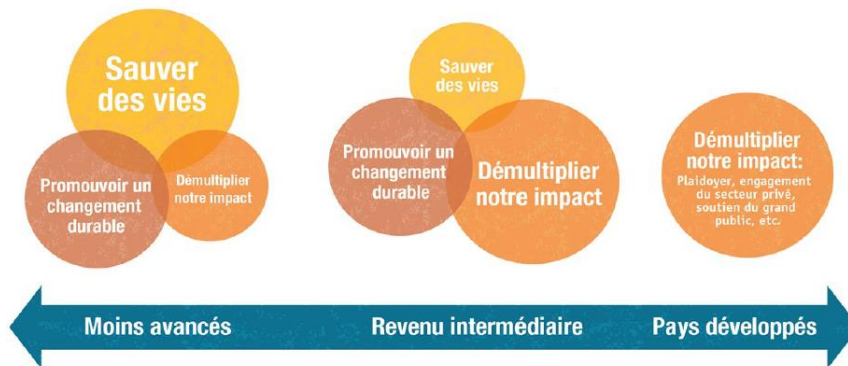
4. Genre, développement des communautés, droits humains

4.1 APPROCHES ET OBJECTIFS

Les femmes et les jeunes filles sont les principales bénéficiaires des projets de CARE France.

Des programmes (correspondant à des axes d'action et d'impact stratégiques) sont définis par les équipes sur le terrain, en réponse aux attentes des communautés et des autorités locales et en accord avec les membres du réseau.

- **Que fait CARE ?** => CARE France et le réseau international se sont donné trois missions : action humanitaire, développement de long terme et multiplication de l'impact.
- **Comment agit CARE ?** => Les actions s'articulent autour de trois axes principaux : égalité de genre et *empowerment* des femmes et des filles, promotion d'une gouvernance inclusive (incluant les relations avec le secteur privé) et renforcement de la résilience.
- **Où travaille CARE ?** => CARE intervient à la fois dans les pays à très faibles revenus, à revenus intermédiaires et développés. Les missions et actions sont différentes selon les types de pays.
- **Et dans le futur ?** => les membres du réseau ont lancé le travail d'élaboration d'une stratégie programmatique 2030.



- **Sur quels objectifs s'engage CARE ?** Le réseau s'engage pour 4 résultats à fort impact :



4.2 RECONNAISSANCE ET INCLUSION DES PARTIES PRENANTES DANS LES PROGRAMMES

CARE a signé le Charter4Change (www.charter4change.org) qui décrit 8 engagements des ONG internationales à changer leur façon de travailler avec les ONG nationales partenaires et qui a été lancé lors du sommet humanitaire mondial d'Istanbul en octobre 2015. Nous nous engageons notamment à accroître la proportion et la transparence de nos transferts de ressources vers les réseaux nationaux et régionaux du Sud et les ONG locales, à construire des partenariats plus stratégiques avec les acteurs locaux ou encore à allouer des ressources aux partenaires pour le renforcement de leurs capacités.

4.3 LA DIMENSION GENRE DANS LES PROJETS

CARE France suit les bonnes pratiques décrites dans le document *Gender Policy*⁵ de CARE International. Un « marqueur *genre* » permet d'analyser la capacité de chaque projet (lors de l'évaluation des besoins, de la mise en place des activités et de la mesure de l'impact) à répondre aux besoins spécifiques des femmes et à contribuer au respect de leurs droits.

La notation va de 0 à 4 selon le degré de contribution du projet concerné aux questions de genre :

Note 0 Nocif	L'approche du projet renforce les stéréotypes de genre inéquitables ou marginalise certaines personnes dans le processus de réalisation des objectifs du projet.
Note 1 Neutre	L'approche ou les activités du projet ne traitent pas activement les stéréotypes de genre et la discrimination mais ne nuisent pas au genre . Les projets de ce type de projet sont souvent moins efficaces parce qu'ils ne parviennent pas à répondre aux besoins propres à chaque sexe.
Note 2 Sensible	L'approche ou les activités du projet répondent aux différents besoins et contraintes des individus en fonction de leur genre et de leur sexualité. Ces activités améliorent considérablement l'accès à la protection ou à la santé des femmes et des hommes. Mais rien n'est fait concrètement pour changer les questions contextuelles plus larges qui sont à l'origine des inégalités entre les genres. Ce type de projet n'est pas suffisant pour modifier fondamentalement l'équilibre du pouvoir dans les relations entre les genres.
Note 3 Réactif	L'approche ou les activités du projet aident les hommes et les femmes à examiner les attentes sociétales entre les genres , les stéréotypes et la discrimination, et à comprendre leurs impacts sur la santé sexuelle des hommes et des femmes et les relations entre les genres.
Note 4 Transformatif	L'approche ou les activités du projet cherchent activement à établir des normes sociales et des structures équitables , et installent des comportements individuels d'équité entre les genres.

Marqueur Genre	% de projets notés 0	% de projets notés 1	% de projets notés 2	% de projets notés 3 ou 4
2018	0%	35%	18%	47%
2019	0%	20%	22%	58%
2020	0%	18%	26%	56%

⁵ Source : ([ici](#))

AXE DE PROGRES 3 :

L'objectif est que plus de 50 % des projets de CARE France soient notés 3 ou 4 (réactifs ou transformatifs en matière de genre).

En vue du Forum Génération Égalité (FGE), événement majeur pour les droits des femmes et des filles coorganisé par ONU Femmes, la France et le Mexique en 2021, CARE a été sélectionnée pour co-piloter le chantier sur la justice et les droits économiques des femmes et des filles. CARE France milite également au sein du collectif français *Génération Féministes* qui collabore avec des associations du monde entier, pour que les voix féministes dans leur diversité soient entendues au FGE, et que les engagements qui seront pris à Paris en juin 2021 aient des impacts concrets, majeurs et durables pour les femmes et les filles au Nord comme au Sud. Depuis début 2020, CARE France a participé à des rencontres régulières avec Delphine O, l'Ambassadrice française du FGE, et son équipe.

Par ailleurs, CARE France mène, en collaboration avec des associations et syndicats français, un travail de mobilisation en faveur d'une ratification par la France de la première convention internationale de l'Organisation Internationale du Travail pour lutter contre les violences et le harcèlement au travail (C190). Suite à une campagne de communication sur les réseaux sociaux menée avec l'ONG ActionAid et la CGT, la Ministre du travail Elisabeth Borne a confirmé officiellement l'engagement de la France à rapidement ratifier la convention.

CARE France veille à la mise en œuvre par la France (Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Agence française de développement) de sa stratégie internationale pour l'égalité femmes-hommes et d'une vraie diplomatie féministe, en particulier en suivant le développement et la mise en œuvre d'un Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF) des pays du Sud piloté par l'AFD. CARE France échange aussi ses compétences avec les autres acteurs associatifs français notamment au sein de la commission genre de Coordination SUD, coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale.

La due diligence faite par CARE France sur ses possibles bailleurs de fonds, et en particulier sur les entreprises privées, intègre désormais la dimension genre.

4.4 PROGRAMMES ET DROITS HUMAINS

Dans nos programmes (femmes, enfants, minorités) :

Nos projets d'urgence doivent suivre la politique de prévention des abus sexuels vis-à-vis des bénéficiaires en situation d'urgence applicable par tous les membres de CARE International.

Dans le cadre de nos projets de développement, la diversité des partenariats nous permet de travailler avec des organisations d'activistes et de protection des droits humains dans une dimension d'intersectionnalité.

Pour les partenaires opérationnels (diligence raisonnable) :

La question des droits humains se pose également au niveau des partenaires avec lesquels nous travaillons sur le terrain : il faut s'assurer que ces derniers respectent les lois internationales et locales sur les conditions de travail, ne font pas appel au travail des enfants, que les hommes en situation de pouvoir n'abusent pas des femmes, en particulier dans les situations d'urgence et dans les projets en contrôles à distance où nos équipes ne peuvent se rendre...

AXE DE PROGRES 4 :

La quasi-totalité des partenaires opérationnels et des fournisseurs importants a désormais signé notre politique de prévention des abus sexuels (PSEA). Le problème est surtout dans la compréhension, l'acceptation, la mise en œuvre et le respect de cette politique par nos collaborateurs et par nos fournisseurs.

5. Les relations et conditions de travail

Au 30 juin 2020, l'équipe de direction du siège se composait de 5 personnes : 3 femmes et 2 hommes.

Sur le terrain, Liban et Madagascar sont dirigés par des hommes ; le Cameroun par une femme.

Au 30 juin 2020, le personnel se compose de :

Effectif sous contrat de travail CARE France = 65 (43 femmes et 22 hommes)

Effectif sous contrat de travail CARE Cameroun = 94 (38 femmes, 56 hommes)

Effectif sous contrat de travail CARE Liban = 56 (35 femmes, 21 hommes)

Effectif sous contrat de travail CARE Madagascar = 113 (46 femmes, 67 hommes)

5.1 LE PLAN D'ACTION GENRE

Notre plan d'action genre a quatre objectifs :

- Promouvoir l'égalité femmes-hommes dans la gestion des ressources humaines de CARE France
- Faire du genre un critère déterminant pour les partenariats avec les entreprises
- Prendre en compte l'approche *genre* de CARE France dans tous les supports de communication
- Renforcer l'usage du marqueur *genre* sur les projets et proposer une offre de formations sur le genre.

Des salarié.e.s volontaires de CARE France ont constitué une *Gender Team* qui se réunit tous les mois et qui constitue notamment une cellule de veille et d'accompagnement du plan d'action émanant des recommandations de l'audit. La *Gender Team* diffuse un bulletin régulier d'informations.

Depuis 2019, l'association a obtenu la certification AFNOR "égalité professionnelle femmes-hommes".



Philippe Lévêque, Directeur Général de CARE France, a signé la charte de *#JamaisSansElles* et s'est engagé à ne participer à aucun événement public où aucune femme ne sera intervenante. Ensemble, mobilisons-nous vers plus d'égalité !

5.2 FORMATION ET RÉMUNÉRATIONS

La mise en œuvre du plan de formation a été fortement impacté par la crise du Covid-19, de nombreuses actions de formation ayant été annulées par les organismes de formation ou rendues impossibles par les contraintes de déplacement. Les 983 heures de formation ont représenté 1,1 % du temps de travail global de l'effectif et 1.54% de la masse salariale.

75% du personnel a bénéficié d'au moins une formation au cours de l'année (versus 95% l'an dernier).

AXE DE PROGRES 5 :

Le temps dédié à la formation progresse mais reste insuffisant par rapport à l'engagement de consacrer 2% du temps de travail global à la formation.

L'amplitude de l'échelle des salaires au siège va de 1 à 4,2.

Sur l'exercice fiscal 2020, la moyenne des trois rémunérations annuelles brutes les plus élevées s'élevait à 81.801 euros (salaires plus primes éventuelles).

AXE DE PROGRES 6 :

Au sein des bureaux-pays, l'échelle des salaires est plus élevée. Il existe des divergences complexes entre les pratiques des membres du réseau.

5.3 CONDITIONS DE TRAVAIL

Dans les contextes d'urgence où CARE travaille, les collaborateurs.trices, de toutes nationalités, sous contrat CARE ou sous contrat d'un partenaire de mise en œuvre, peuvent se retrouver exposé.e.s à des dangers variés et très sérieux. Tous les bureaux de pays opérant dans des zones à risque ont, au sein de leur équipe, un responsable sécurité, mais les conditions de sécurité, en particulier en Syrie ou dans la région du Lac Tchad, sont particulièrement préoccupantes.

Il n'y a eu aucun incident critique de sécurité à signaler pendant l'exercice. La cellule de gestion de crise a néanmoins été activée en raison de la pandémie de Covid19 dans le monde de mars 2020 à juillet 2020.

Les conditions de travail ont cette année été fortement impactées par la pandémie de Covid-19, pour l'ensemble des équipes de CARE France, quel que soit leur lieu d'affectation.

La pandémie Covid a bien évidemment eu un impact extrêmement lourd sur les conditions et relations de travail, tant au siège parisien que sur le terrain. L'emploi a été préservé. Un soutien salarial exceptionnel a été apporté aux personnels sur le terrain, vivant dans des pays n'offrant pas les mêmes protections sociales qu'en France. Le télétravail est devenu la règle !

L'adaptation de nos modalités d'intervention au contexte Covid (distanciations sociales, télétravail généralisé, confinement...) a mobilisé fortement les comités de direction du siège et des bureaux pays, les responsables RH et les représentants du personnel tout au long de l'année. Objectif : concilier continuité d'activité et préservation de la santé (physique et mentale) des équipes. L'accompagnement des services de médecine du travail a permis la définition et la mise en œuvre de mesures adaptées à notre activité. La poursuite de phases d'alternance entre confinement, complet ou partiel, et déconfinement, constitue un challenge pour la préservation de la dynamique d'équipe et du nécessaire équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle des collaboratrices et collaborateurs. Parmi les actions mises en œuvre : attention renforcée des managers, adaptation du matériel au télétravail, maintien du lien social grâce à des moments d'échange dématérialisés, appui des services de médecine du travail...

5.4 HARCELEMENT, ABUS SEXUELS

En 2009, CARE International a publié sa [politique contre l'exploitation et les abus](#) qui décrit explicitement les comportements inacceptables et les mécanismes internes pour enquêter sur les allégations, soutenir les victimes et agir contre les auteurs de ces abus, y compris les référer aux autorités compétentes.

Les collaborateurs signent un code de conduite, des formations de sensibilisation ont été mises en place, tout abus ou harcèlement peut être signalé par le biais des équipes de management ou de ressources humaines ou par un appel sur une plateforme/ligne téléphonique dédiée, les responsables RH sont sensibilisées au repérage de candidats à risque, etc...

Au cours de l'exercice 2020, le réseau CARE International comptait plus de 11 800 employé.e.s dans 100 pays. Au cours des 12 derniers mois, les membres du réseau CARE International ont instruit 61 plaintes pour abus ou harcèlement sexuel (58 plaintes en 2019, 47 en 2018, 28 en 2017). L'augmentation des cas montre l'impact des mesures de prévention et de dénonciation. Tous les cas ont été étudiés très sérieusement et se décomposent comme suit :

- 30 cas d'abus ou d'exploitation sexuels envers des bénéficiaires. 11 ont été confirmés. 9 membres du personnel ont été licenciés et 2 ont reçu un avertissement. 3 plaintes sont toujours en cours de traitement
- 31 cas internes de harcèlement sexuel, dont 15 ont été confirmés. 11 membres du personnel ont été licenciés, 3 personnes ont reçu un avertissement et un contrat court terme n'a pas été renouvelé.

Sur les cas confirmés ci-dessus, un cas provient d'un pays sous la responsabilité de CARE France.

D'autres cas sont en cours d'investigation à la date d'écriture de ce rapport.

AXES DE PROGRES 7 :

- **Un travail en commun avec le réseau international et les autres ONG françaises doit permettre de faciliter le repérage de candidats à risque lors des recrutements et prises de références.**
- **Sur le terrain, le problème est plutôt dans la compréhension, l'acceptation, la mise en œuvre et le respect de cette politique par les équipes. Sujet difficile sur lequel il faut investir.**

6. Les questions relatives aux parties prenantes externes

6.1 LES RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

Nous attachons une grande importance à ce que les collaborations avec les entreprises et fondations s'inscrivent en cohérence avec nos valeurs et nos actions. De ce fait, nous nous interdisons de travailler avec les secteurs de la pornographie, de la vente/production d'armes, de l'extraction de minerais, de la production/distribution d'énergies fossiles et de l'industrie du tabac. Nous sommes également extrêmement vigilants sur toutes les formes d'exploitation des enfants, des femmes ou des travailleurs en général. De même nous sommes attentifs aux pratiques de corruption, d'évasion fiscale, d'optimisation fiscale outrancière.

L'équipe dédiée aux partenariats avec les entreprises travaille en étroite relation avec ses homologues du réseau, dans les sièges ou sur le terrain, et avec les autres spécialistes d'associations amies afin de réaliser des *due diligences* avant d'établir tout partenariat avec une entreprise. Il s'agit d'éviter les risques d'instrumentalisation de l'image de CARE à des fins de *social* ou *green washing*.

6.2 LES RELATIONS AVEC LES BAILLEURS INSTITUTIONNELS

Les relations avec les bailleurs institutionnels sont gérées par les équipes programmes et opérations qui répondent aux appels d'offres. Elles informent régulièrement les bailleurs du développement des programmes, par l'envoi de rapports qui répondent au format souhaité par les bailleurs.

Les bailleurs publics institutionnels sont souvent des États : leur agenda politique, militaire, économique, religieux ne correspond pas toujours aux valeurs défendues par CARE. En cas de doute, l'avis du bureau du conseil d'administration est requis.

L'aide publique au développement de la France augmente régulièrement depuis 3 ans, dans le respect des engagements du Président de la République. Cet inversement de tendance est le bienvenu mais doit s'aligner sur une trajectoire plus ambitieuse pour que la France soit au niveau des autres nations européennes, en particulier pour la part de l'aide transitant par les ONGs françaises dont il est prévu qu'elle double durant le quinquennat.

6.3 LES RELATIONS AVEC LES DONATEURS ET DONATRICES

L'équipe en charge du marketing gère les relations avec les plus de 100.000 donateurs actifs de l'association. Chaque année, les donateurs reçoivent un résumé des états financiers et faits marquants de l'année (L'Essentiel) examiné par le Comité de la Charte du don en confiance. CARE France ne procède à aucun échange ni à aucune location de ses fichiers avec des associations ou organisations commerciales. En juin 2018 le Comité de la Charte a renouvelé l'attribution triennale du label Don en Confiance à CARE France. La mise en œuvre du RGPD européen se déroule bien et conformément aux objectifs.

6.4 LES RELATIONS DE PROXIMITÉ DANS LE 19EME ARRONDISSEMENT

CARE France occupe le troisième étage d'un bâtiment entièrement loué à des associations.

Aux étages inférieurs, *France Terre d'Asile* accueille des migrants demandeurs d'asile et des mineurs non accompagnés. Des services d'*EMMAUS* et de *Groupe SOS* se partagent le quatrième étage.



CARE France fait partie de la plateforme d'accueil et d'insertion des migrants mise en place par la Ville de Paris. CARE France soutient financièrement une association de l'arrondissement, *Femmes de la Terre*, qui vient en aide aux femmes primo arrivantes et victimes de violences.

7. Les actions de CARE France pour l'environnement

7.1 UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Face à l'urgence climatique grandissante et aux menaces qui pèsent sur notre environnement, CARE a conscience qu'il est impératif d'adapter ses modes d'actions afin de répondre à ces crises et appuyer les populations à être plus résilientes, se préparer et s'adapter à cette nouvelle réalité ainsi qu'à préserver et conserver leur environnement.

En juin 2020, le Conseil d'Administration de CARE France a voté l'adoption de la première Politique Environnementale de l'organisation, qui entérine les engagements environnementaux de CARE, et fixe de nouveaux objectifs autour de deux piliers : (1) Réduire notre impact environnemental et climatique négatif, et (2) Soutenir la protection, le renforcement et la restauration des écosystèmes.

Plusieurs chantiers sont en train d'être lancés afin de tenir les engagements de cette politique, tels que l'élaboration d'une charte de voyages responsables ou encore la revue des procédures et critères d'achat de biens et services au siège et sur le terrain. Les efforts visant à réduire notre consommation électrique, ainsi que les actions de sensibilisation et formation de nos collaborateurs et partenaires se poursuivent.

Lors de la Conférence Nationale Humanitaire de décembre 2020, en présence du Président de la République, une table ronde a été dédiée à la question du climat dans l'humanitaire, sous le leadership de CARE France. A cette occasion, [10 ONG dont CARE France se sont engagées à](#):

- Mesurer les impacts environnementaux & carbone de leurs actions ;
- Diviser par deux leurs émissions d'ici 2030 et réduire de 30% d'ici 2025,
- Adapter leurs projets en intégrant des actions de prévention, mitigation et d'adaptation lorsque c'est pertinent ;
- Rendre des comptes chaque année sur les avancées ;
- Sensibiliser le reste du secteur.

AXE DE PROGRES 8 :

- **Réaliser un bilan carbone actualisé pour identifier de nouveaux leviers de réduction des émissions**

7.2 UN MARQUEUR RÉSILIENCE POUR CHAQUE PROJET

Avec le genre et la gouvernance inclusive, la résilience⁶ est l'un des trois éléments de l'approche intégrée de CARE qui vise à s'attaquer aux causes sous-jacentes de la pauvreté et de l'injustice sociale.

Utilisé dès la conception des projets, un marqueur « résilience » permet aux équipes d'évaluer le niveau d'intégration de la résilience dans nos interventions afin d'en identifier les forces et les points d'amélioration. Les équipes sièges et terrain sont systématiquement formées et accompagnées dans l'utilisation de ce marqueur.

⁶La résilience est définie par CARE comme la capacité des individus et communautés à faire face à des chocs et.. pressions, qui peuvent être d'ordre climatique, géopolitique, économique, sanitaire, social, etc.

Au terme de l'exercice, le marqueur résilience permet d'attribuer à chaque projet une note entre 0 et 4, allant de "aucune intégration de la résilience" à "excellente intégration de la résilience".

0	1	2	3	4
Aucune intégration de la résilience	Faible intégration de la résilience	Moyenne intégration de la résilience	Bonne intégration de la résilience	Excellente intégration de la résilience

Le tableau ci-après présente la distribution des projets mis en œuvre par CARE France le long du continuum de la résilience.

Marqueur Résilience	% de projets notés 0	% de projets notés 1	% de projets notés 2	% de projets notés 3 ou 4
2019	0%	19%	35%	46%
2020	1%	16%	44%	33%

AXE DE PROGRES 9:

Atteindre le seuil de 50% des projets avec une note supérieure ou égale à 3 sur la résilience.

7.3 LE PLAIDOYER CONTRE LES DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES

CARE France poursuit son plaidoyer en faveur de la justice climatique et appelle les pays du Nord, dont la France, à assumer leurs responsabilités face à une crise climatique dont les impacts vont bien au-delà de leurs frontières.

Suite à la mobilisation étatique sans précédent en réponse à la pandémie du Covid-19, CARE a exhorté la France à prendre des mesures aussi drastiques en matière de climat, en réduisant massivement ses émissions de gaz à effet de serre et en investissant sans attendre dans des plans de relance favorisant une réelle transition écologique. La décision des chefs d'Etat et de gouvernements européens annoncée en décembre 2020 de réduire d'au moins 55% les émissions européennes de gaz à effet de serre d'ici 2030 est un pas dans la bonne direction, mais reste encore insuffisante.

CARE France a redoublé d'efforts pour rappeler à la France et à l'Union européenne l'urgence de faire preuve d'une réelle solidarité financière envers les pays les plus vulnérables. A l'occasion du premier Sommet international des banques publiques de développement « Sommet Finance en Commun » organisé les 11 et 12 novembre 2020 depuis Paris, CARE a appelé les banques de développement à augmenter de manière significative leur soutien à l'adaptation des pays et populations, en particulier les femmes qui sont actrices du changement. En 2020, CARE France a d'ailleurs initié la déclinaison au niveau national de la campagne pluriannuelle *#SheLeadsInCrisis* du réseau CARE visant à améliorer la participation

des femmes et des filles aux politiques et décisions sur le climat et l'accès des associations de femmes aux financements climat.

Dans le cadre de la Conférence Nationale Humanitaire organisée le 17 décembre 2020 par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, CARE a coordonné les travaux de la société civile sur la nécessaire intégration par les bailleurs et ONG humanitaires des enjeux climatiques et environnementaux dans leurs actions. Les ONG ont ainsi appelé la France à rendre ses financements humanitaires plus flexibles et ambitieux pour soutenir des activités de réduction des risques de catastrophes mais aussi en instaurant des mesures incitant les ONG françaises et locales à adopter des pratiques écoresponsables (achat, approvisionnement, modes de transport). A cette occasion, CARE France et 9 autres ONG françaises se sont engagées à diviser par deux leurs émissions d'ici 2030 et à mesurer les impacts environnementaux et carbone de leurs projets terrain.

CARE France soutient également officiellement l'Affaire du Siècle, piloté par 4 ONG qui ont lancé une action en justice contre l'Etat français pour inaction climatique. En 2020, CARE France est également devenue membre du Réseau Action Climat France. CARE France contribue activement aux travaux de la commission climat et développement de Coordination SUD et a coconstruit avec le Centre de CARE International sur les changements climatiques et la résilience un cycle de formations sur le plaidoyer climat.

Les membres européens de CARE adoptent les mêmes politiques de minimisation de leurs impacts négatifs sur l'environnement et partagent leurs meilleures pratiques.

7.4 LE BILAN CARBONE DE CARE FRANCE

7.4.1 La consommation d'énergie

Afin de réduire son impact environnemental, CARE France a opté depuis plusieurs années pour le fournisseur *Planète Oui*, fournisseur d'électricité 100 % renouvelable. La consommation électrique annuelle par collaborateur est en diminution constante depuis 2015.



Certificat 2019
Consommation d'électricité d'origine renouvelable



La société Planète OUI, fournisseur d'électricité déclarée auprès du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, certifie, pour les compteurs intégrés à son périmètre de responsable d'équilibre sur le territoire français, que CARE FRANCE a consommé du 1er Janvier 2019 au 31 Décembre 2019, une électricité garantie d'origine renouvelable*.

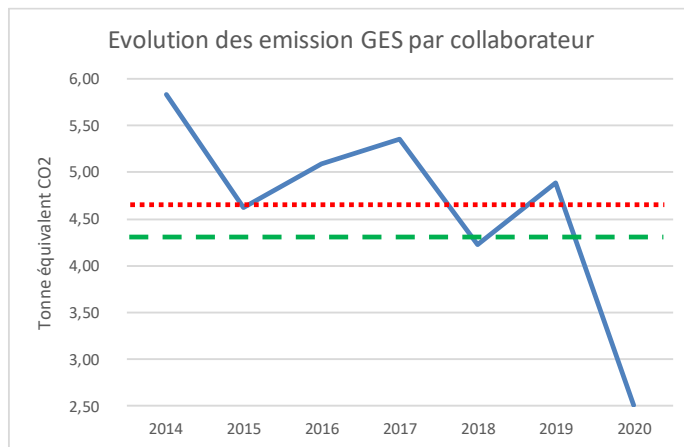
* L'électricité est garantie d'origine renouvelable, conformément aux exigences de la directive 2009/28/CE et du décret n° 2012-42 du 20 janvier 2012 relatif aux garanties d'origine de l'électricité produite à partir de sources renouvelables. Le système de garanties d'origine permet de labelliser la production d'électricité afin de montrer au client final qu'à la hauteur de sa consommation d'électricité, la même quantité d'électricité d'origine renouvelable a été injectée dans le réseau.

7.4.2 Le transport

L'objet social international de l'association implique de nombreux déplacements en avion long-courrier, ce qui génère des émissions significatives de gaz à effet de serre.

	TOTAL
2014	215,7
2015	194,3
2016	219,1
2017	203,3
2018	181,9
2019	219,9
2020	115,3
Prévision FY21	134,3

En 2020, les émissions de CO2 par personne sont de 2,51 TeqCO2, une chute de 48% par rapport à l'année précédente liée à la pandémie du COVID19. L'objectif 2022 est de mesurer une baisse de 25% par rapport à 2014. La prévision 2021 est également fortement affectée par la pandémie.



Pendant l'épidémie, CARE France a amélioré la communication à distance avec les équipes du Siège et du terrain par le déploiement de *Zoom* et de *Teams*, malgré les difficultés techniques et les problèmes de qualité de liaison et de faible bande passante.

Des objectifs spécifiques sur les transports seront déclinés pour 2025 et 2030 dans l'année qui vient. Il se baseront sur la mise à jour du bilan carbone de CARE France qui inclura désormais les bureaux pays sous notre responsabilité managériale ainsi que sur nos engagements suite à la CNH mentionnés ci-dessus.

AXE DE PROGRES 10 :

- **Elaborer une politique éco-responsable liée aux transports.**

7.4.3 Le taxe carbone interne

Une taxe carbone interne est appliquée depuis 2016 sur les émissions liées aux déplacements aériens des collaborateurs de CARE France. Les émissions mesurées à l'issue de l'exercice 2020 (115,3 TeqCO₂) ont été valorisées à 44.6 euros la tonne (montant de la taxe carbone en France pour 2020), soit un montant de 5.100 euros.

Le produit de la taxe interne s'élève aujourd'hui à 33.267 € une fois incluse la contribution de 2020, et est mis en réserve dans un « fonds carbone » au passif du bilan qui va être mobilisé à hauteur de 30.000 € pour un projet de compensation des émissions en Inde, mené en lien avec d'autres membres européens du réseau.

7.5 LE RECYCLAGE

CARE France a mis en place le tri des déchets et fait appel à un prestataire externe (CEDRE) depuis 2016 pour la collecte et le recyclage.

7.6 ACHATS DURABLES

Une politique d'achats durable couvre l'ensemble des achats faits par le siège dans les différents domaines : services généraux, communication et goodies, organisation d'événements (restauration, hébergement, transport). Cette politique reflète ainsi la volonté de contractualiser avec des fournisseurs et partenaires engagés dans des pratiques durables. Lors des appels d'offre, il est demandé aux fournisseurs importants de présenter leur politique RSE.

AXE DE PROGRES 12 :

- **Etendre le champ d'application de la politique d'achats durable aux achats de biens et services directement destinés à nos programmes sur le terrain**

7.7 SENSIBILISATION DES ÉQUIPES

Une session de sensibilisation aux enjeux climatiques et environnementaux est intégrée au parcours de formation initiale des nouveaux arrivants chez CARE, qui permet de garantir un socle commun de connaissances au sein des équipes sur la thématique. D'autres formations sont proposées plus ponctuellement sur des thématiques techniques, spécifiques aux différents métiers de l'organisation.

Par ailleurs, depuis 2012, des salariés volontaires se réunissent au sein de la *Green Team* de CARE afin de réfléchir à l'impact environnemental des actions de l'organisation au siège et sur le terrain, et proposer et/ou mener des chantiers d'amélioration. Par ce biais, un travail de communication et sensibilisation est mené en continu. Il vise notamment à :

- Renforcer la sensibilisation des collaborateurs à travers la diffusion d'une *Green Newsletter* rédigée par les salarié-es volontaires de la *Green Team* ;
- Informer le conseil d'administration sur les actions climat de l'association (campagnes de plaidoyer, projets de terrain, amélioration des pratiques internes) ;
- Partager avec l'ensemble de nos bureaux pays la démarche de CARE France et les actions menées pour réduire notre impact environnemental.

AXE DE PROGRES 12 :

- **Susciter la création de *Green Teams* dans les autres bureaux sous la responsabilité de CARE France.**



8. Tableau des objectifs et des indicateurs de progrès

	Indicateur	Objectif pour 2022	Évaluation 2020	Progression sur un an
Gouvernance	Parité de genre	50-50	7F 5H	😊
	Taux de participation au CA	75%	74 %	😊
Gestion	Nombre de risques significatif à maîtrise faible	0	5	😞
Partenariat entreprises	Publication de la politique de CARE International sur les principes d'engagement avec le secteur privé	Mise en place en 2016	Finalisée mais pas publiée	😞
Ressources humaines	Positionnement salarial médian de chaque groupe de responsabilité par rapport au secteur d'intérêt général	La médiane de chaque groupe est supérieure à la médiane du secteur	Pas d'étude disponible	😊
Ressources humaines	% du temps de travail consacré à la formation	2%	1,1%	😞
Impact des programmes	Marqueur égalité des genres : taux de projets notés 3 (réactifs) ou 4 (transformatifs)	>50%	56%	😊
Impact des programmes ?	Marqueur résilience : taux de projets notés 3 ou 4	>50%	35%	😞
Environnement	Émissions annuelles de gaz à effet de serre (avion et train) par collaborateur.trice du Siège	-25% de 2014 à 2022 par personne	2,51 teq CO2 (-57% par rapport à 2014)	😊



Bangladesh : des participantes à un projet d'empowerment des femmes. © Jorja Currington/CARE



care®